

**2<sup>e</sup> édition des Rencontres Africaines de Libreville sur la  
Prévention des Risques Professionnels dans le secteur  
pétrolier et activités connexes**

**(2<sup>e</sup> RALI-PRP)**

***RAPPORT DE SYNTHÈSE***

**Libreville, du 25 au 28 Mai 2025**

**THEME CENTRAL :** « La gouvernance de la sécurité et santé au travail dans l'industrie du pétrole, du gaz, et activités connexes : état des lieux et perspectives ».

**Rapporteurs généraux**

Dr DJENNO Aude Philippe, Gabon

Dr GOULWATA Rakfi, Niger

Dr MATSI Lucette, RDC

M.SAGO Eric Arnel, Côte d'Ivoire

M. BADJI Ahmed Saloum, Sénégal

M. COMPAORE Boukary, Burkina Faso

Mme Estelle LEMBA Epse NKOGHE, Gabon

M. NOUTEVI Marcel, Benin

M. CAMARA Baltazar, Guinée Bissau

## 1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'industrie du pétrole et activités connexes est un secteur qui mobilise une technologie complexe de production.

Pour ce faire, le secteur a recours à d'importantes installations de production et il mobilise une main-d'œuvre aux compétences diverses, qui travaille dans des environnements variés.

Les risques professionnels dans ce secteur sont à la fois physiques, chimiques, ergonomiques, biologiques, psychosociaux et écologiques. Les fuites et déversements accidentels consécutifs à l'éclatement de tuyauteries ou de cuves sous pression, à des travaux d'entretien et de démontage des canalisations et des vannes en sont quelques illustrations.

L'Afrique n'est pas en marge de ces préjudices aux conséquences humaines et financières dramatiques.

En 2016, le Nigéria a dénombré 217 décès dans le secteur pétrolier. Le taux de mortalité est 2,5 fois supérieur à celui du secteur de la construction et 7 fois supérieur à celui de l'industrie générale. En 2011, une fuite sur le navire Bonga de Shell a entraîné le déversement de 40 000 barils de pétrole au large du Nigéria.

Le Gabon, pays d'accueil de la 2<sup>e</sup> édition des Rencontres Africaines de Libreville sur la Prévention des Risques Professionnels dans le secteur pétrolier et activités connexes (RALI-PRP), a enregistré en février 2024 cinq (05) décès lors de l'explosion sur une plate-forme pétrolière au large de Port-Gentil.

Dans cette dynamique, la 2<sup>e</sup> édition des Rencontres Africaines de Libreville sur la Prévention des Risques Professionnels dans le secteur pétrolier et activités connexes, qui a porté sur : « La gouvernance de la sécurité et santé au travail dans l'industrie du pétrole, du gaz et activités connexes : état des lieux et perspectives », se veut un cadre d'échanges pour des lieux de travail plus sûrs et sains.

Cette rencontre de Libreville a eu pour objectif général de rassembler les experts en SST, les pouvoirs publics, les ONSS et les acteurs de l'industrie du pétrole et du gaz pour examiner la gouvernance de la sécurité et santé dans ce secteur. Elle a aussi

permis d'examiner les bonnes pratiques pouvant permettre de renforcer la collaboration des parties prenantes, pour la promotion de la sécurité et santé dans le processus de production du pétrole et du gaz dans la sous-région.

## **2- PARTICIPATION ET ENCADREMENT TECHNIQUE**

### **2.1 PARTICIPATION**

La deuxième édition des Rencontres Africaines de Libreville sur la prévention des risques professionnels dans le secteur pétrolier et activités connexes (RALI-PRP), qui s'est tenue du 25 au 28 mai 2025 à l'hôtel NOMAD SUITES de Libreville, au Gabon, a enregistré une participation totale de 626 personnes sur les trois jours, soit une participation moyenne de 208 personnes venues du Gabon et des neuf autres pays (09) membres de l'IAPRP : Burkina Faso, Cameroun, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Guinée-Bissau et Bénin.

Ont également été présents : des entreprises du secteur pétrolier, du gaz et activités connexes, des organisations syndicales, des organisations internationales impliquées dans la gouvernance de la SST dans l'industrie du pétrole et du gaz, la Société Camerounaise de Santé et Sécurité au Travail, ainsi que des professionnels de la Sécurité et Santé au Travail.

### **2.2. L'ENCADREMENT TECHNIQUE**

L'encadrement technique a été assuré par un comité scientifique international présidé par le Professeur YEBOUE KOUAME BROU Yves, Secrétaire Général par intérim de l'IAPRP, et le Professeur Edgard Brice NGOUNGOU, Chef du Département de la Médecine Communautaire ou Sociale (Santé Publique – Médecine du Travail – Médecine Légale) à la Faculté de Médecine de l'Université des Sciences de la Santé du Gabon.

### 3- ORGANISATION ET DEROULEMENT DES ACTIVITES

#### 3.1- PREMIERE JOURNEE : ACTIVITES PREPARATOIRES

Le dimanche 25 mai 2025, les activités de la 1<sup>re</sup> journée, dénommée PRE RALI-PRP, ont réuni les délégations et le comité scientifique international. L'objectif était l'enregistrement, la validation du programme et des équipes (présidium, modérateurs et rapporteurs).

#### 3.2- LES ACTIVITES DE LA DEUXIEME JOURNEE

##### \* LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE

Elle s'est déroulée en présence de la Ministre des Affaires Sociales et de l'Inclusion, Madame Nadine Nathalie AWANG épouse ANATO, de Monsieur le Ministre du Pétrole et du Gaz, M. Sosthène NGUEMA NGUEMA, du représentant de l'Organisation Internationale du Travail, Dr DIEUBOUÉ Joseph, et du Président de l'IAPRP, Directeur Général de la CNSS du Gabon, Docteur Olivier REBIENOT PELLEGRIN, président du Comité d'Organisation des RALI-PRP.

Monsieur le Président de l'IAPRP, Directeur général de la CNSS du Gabon, Président du Comité d'Organisation des RALI-PRP, Docteur Olivier REBIENOT PELLEGRIN, a d'abord remercié les plus hautes autorités de la République, en tête desquelles le Président Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement. Il a ensuite témoigné sa gratitude à Madame la Ministre des Affaires Sociales et de l'Inclusion pour avoir accepté de présider personnellement le lancement des travaux.

Monsieur le Président de l'IAPRP a salué la présence des délégations des organismes de sécurité sociale, des représentants des organisations des Nations unies, avec la présence effective du représentant de l'OIT, des entreprises du secteur pétrolier, gazier et des activités connexes, ainsi que des organisations interprofessionnelles en sécurité et santé au travail, et de tous les partenaires sociaux.

Monsieur le Président de l'IAPRP, **Directeur général de la CNSS du Gabon, Président du Comité d'Organisation, Docteur Olivier REBIENOT PELLEGRIN**, a présenté l'IAPRP, qui est une organisation internationale créée en 1994 et qui regroupe 15 pays.

C'est dans ce cadre que la 2<sup>e</sup> édition des RALI-PRP est organisée sous le thème central : « La gouvernance de la Sécurité et Santé au Travail dans l'industrie du pétrole, du gaz et activités connexes : état des lieux et perspectives », dont l'objectif est de faire l'état des lieux.

Le Président de l'IAPRP a clos ses propos en encourageant les participants à échanger afin que cette session débouche sur des résolutions pertinentes et pragmatiques.

Le Dr DIEUBOUE Joseph, représentant de l'Organisation Internationale du Travail, a quant à lui transmis le message de la Directrice régionale du BIT à l'endroit de l'IAPRP, du pays hôte, le Gabon, et des participants.

À l'IAPRP, elle a dit accorder une attention particulière au processus de mise en œuvre de la convention de collaboration OIT-IAPRP signée en mars 2022 et attend particulièrement l'adoption des deux directives sous-régionales, notamment celles sur les CSST et celles sur les services de prévention des ONSS.

Au pays hôte, le Gabon, qui a adopté son programme pays : travail décent, elle a dit suivre avec beaucoup d'attention la mise en œuvre des aspects relatifs à la protection sociale et à la sécurité et santé au travail.

Enfin, à l'endroit des participants, elle a adressé ses salutations et les a encouragés à donner le meilleur de leur disponibilité et de leurs compétences, afin que les résultats et recommandations qui sortiront des travaux soient à la hauteur des ambitions actuelles des pays membres de l'IAPRP.

Madame la Ministre des Affaires Sociales et de l'Inclusion, Madame Nadine Nathalie AWANANG épouse ANATO, après les mots de bienvenue, a d'emblée relevé l'importance que l'État du Gabon accorde à ces assises.

Elle a également précisé que le Président de la République du Gabon, Son Excellence Monsieur Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, encourage le travail par une vision stratégique et une législation spécifique visant à garantir un environnement de travail sain et sûr pour tous.

Elle a clos son discours en réitérant l'attention que le Gabon accorde aux conclusions qui découleront de ces travaux, pour le plus grand bénéfice des acteurs de l'industrie du pétrole, du gaz et des activités connexes.

Une photo de famille a été faite et la présente cérémonie d'ouverture s'est achevée par la visite des stands.

## **COMMUNICATIONS DE LA DEUXIEME JOURNEE**

### **\*LA PRESENTATION DE L'IAPRP**

Le Professeur YEBOUE KOUAME a présenté l'IAPRP et ses organes spécialisés.

Un tableau synoptique de l'IAPRP a permis d'aboutir aux missions de l'association, qui sont de promouvoir des actions de concertation et de collaboration entre les structures de santé et de sécurité au travail, la recherche et la formation en matière de risques professionnels, ainsi que la ratification et la mise en œuvre des normes internationales de travail.

Quatre (4) axes stratégiques ont été évoqués par le Professeur dans sa présentation.

### **\*L'EVALUATION DES RECOMMANDATIONS DU 1<sup>er</sup> RALI-PRP EN 2014**

**M. Judicaël MOUDJIEDJI**, Secrétaire Permanent des RALI-PRP a d'abord fait un rappel historique, et ensuite présenté les recommandations issues de la première édition, et l'état de mise en œuvre par pays.

#### **Les recommandations mises en œuvre portent sur**

1. L'organisation, courant 2014, d'une campagne d'installation des Comités de Santé et Sécurité au Travail dans les entreprises du secteur pétrolier et activités connexes :

réalisée dans six (6) pays : le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal, le Burkina Faso et le Bénin.

2. La ratification des trois conventions de base en sécurité et santé au travail de l'Organisation Internationale du Travail, à savoir la convention C 155 sur la sécurité et la santé des travailleurs, la convention C 161 sur les services de santé au travail, et la convention C 187 sur le cadre promotionnel de la sécurité et de la santé au travail : réalisée dans sept pays : Gabon, Côte d'Ivoire, Niger, Guinée-Bissau, Sénégal, Burkina Faso, Mali.

### **\*LA CONFÉRENCE INAUGURALE SUR LE THÈME CENTRAL**

Cette présentation a été assurée par le Professeur Jean-Sylvain BONNY. Il a axé sa communication sur : les définitions et le concept de la gouvernance, les risques professionnels, les problématiques actuelles de la SST, la législation internationale et nationale, le rôle des acteurs du monde du travail, les défis et perspectives.

Après une brève introduction sur le rôle que joue le secteur pétrolier dans le PIB des pays producteurs de pétrole, il a précisé que la gouvernance est le processus consistant à fixer des objectifs et des orientations stratégiques, et à garantir le respect du principe de responsabilité.

Il est revenu sur les risques majeurs que peut générer l'industrie du pétrole, de l'exploration à la production, en passant par l'exploitation.

Le Professeur BONNY est revenu sur les problématiques actuelles de la SST, en mettant l'accent sur la promotion de la sécurité et de la santé au travail.

En termes de collecte des données et de recherche en SST, il est essentiel de créer un système global et efficace pour recueillir et analyser des données et des informations sur la SST.

Il a terminé sa communication en évoquant le rôle des différents acteurs, en mettant l'accent sur le niveau stratégique ou politique, sur le niveau gestionnaire et sur le niveau opérationnel, tout en concluant sur les défis et perspectives.

## \*CONTRIBUTIONS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES A LA GOUVERNANCE DE LA SST

Les contributions des organisations internationales à la gouvernance de la SST : l'OIT, l'IAPRP et l'ARDA ont porté essentiellement sur des apports au thème central, selon les compétences de chaque organisation.

### 3.3- ACTIVITES DE LA TROISIEME JOURNEE

**Le panel 1 sur le cadre normatif et institutionnel de la sécurité et santé au travail dans l'industrie du pétrole, du gaz et des activités connexes s'est articulé comme suit :**

- **Dr DIEUBOUE Joseph, de l'OIT** (modérateur) a rappelé le rôle des mandats tripartites dans l'élaboration des normes internationales et nationales, ainsi que les stratégies d'accompagnement du BIT.
- **Dr MINTSA Trésor, du Ministère du Travail et de la lutte contre le chômage (Gabon)** a présenté les risques dans le secteur pétrolier et les moyens de prévention. Il a également évoqué des avancées législatives et règlementaires et la future **Politique Nationale de SST (PNSST)** du Gabon.
- **M. LEBAI Edouard, du Ministère des Mines de l'Energie et du Pétrole (Côte d'Ivoire)** a souligné que la croissance économique s'accompagne de défis en SST, nécessitant des instruments juridiques. Il a cité les textes en vigueur (traités internationaux, code de l'environnement, etc.) et proposé une vision avec des résultats attendus.
- **Mme Ba Aichatou de l'Agence Nationale des Affaires Maritimes (ANAM, Sénégal)** a décrit les missions de police maritime assignées à cette structure. Elle a déploré l'hybridité des régimes sociaux pour les marins et présenté des perspectives d'amélioration.
- **Mr. NZIENGUI BOUASSA du Ministère du Pétrole, et du gaz au Gabon** a abordé la réglementation SST dans le raffinage pétrolier, en s'appuyant sur les normes **ISO 9001, ISO 45001** et les normes internationales.

- **Mme Jacqueline BIGNOUMBA, Présidente de l'UPEGA**, a défendu l'amélioration des conditions de travail dans les sociétés pétrolières au Gabon. Elle a dénoncé les difficultés comme la **double gestion offshore/onshore** et le manque de concertation entre les différents acteurs, dans le domaine de la SST.
- **M. NGADAI Kléber représentant de l'Organisation Nationale des Employés du Pétrole (ONEP)** a souligné le décalage entre les discours et la réalité à savoir, le manque d'engagement des dirigeants, le non-respect des textes, et les mauvaises conditions de travail (horaires continus, etc.).

En termes de perspectives, il a évoqué l'harmonisation des réglementations (nationales/internationales), le renforcement du dialogue social et de l'application des lois, et enfin l'élaboration de politiques nationales de SST (ex. : PNSST au Gabon).

**Le panel 2 a porté sur les innovations technologiques en SST dans le secteur pétrolier avec pour modérateur Pr OWONNA MANGA Léon Jules (Cameroun) :**

- **M. MOUBAMBA Jean Junior, contrôleur en prévention à la CNSS du Gabon**, a présenté le Projet X001, c'est-à-dire l'utilisation de l'IA pour automatiser l'analyse des accidents du travail. L'IA génère un diagramme d'Ishikawa à partir de rapports textuels, identifiant les causes racines des accidents.
- **M. AKAKPOVI Léopold de la Société Ivoirienne de Raffinage de Côte d'Ivoire (SIR)** a exposé le déploiement du référentiel MASE (Manuel d'Amélioration de la Sécurité des Entreprises) dans une raffinerie qui permet une gestion unifiée entre entreprise et sous-traitant.

**Le Panel 3 sur les risques professionnels dans l'industrie du Pétrole, du gaz et activités connexes avec pour modérateur M.MOR DIAGNE de la CSS du Sénégal**

**Partie 1 : facteurs de risque et prévention des risques psychosociaux en milieu pétrolier :**

- **Pr OWONNA MANGA Léon Jules (Cameroun)** après avoir cité quelques risques psychosociaux tels que le Stress, violence morale, harcèlement moral, sexuel,

alcoolisme, tabagisme, VIH, burnout, a insisté sur les facteurs de risque qui les génèrent.

Parmi ces facteurs, il a cité l'intensité et la complexité du travail, les horaires de travail difficile, le climat social, ...

Pour les prévenir il faut disposer de moyens multiples en rapport avec ces facteurs. Toute fois il a souligné que la prévention doit être intégrée.

- **Dr DJEKI Jules de la Société Gabonaise de Raffinage a présenté** l'évaluation des risques d'émanation générés par le raffinage d'une énergie fossile à la SOGARA à Port-Gentil.
- **M. CISSE Ismaël de PETROCI CI 11 de Côte d'Ivoire** a présenté les risques professionnels dans l'industrie du pétrole, du gaz et activités connexes.
- **M.NDIOLENE Maxime, Chef de service sécurité et sûreté à la SAR (Sénégal)** a présenté les risques professionnels dans une raffinerie de pétrole.

**Le panel 4 sur les risques professionnels dans l'industrie du pétrole, du gaz et activités connexes avec pour modérateur Dr ROY Jacques Emmanuel Edouard du Gabon** a concerné les communicateurs et les thématiques afférentes.

- **Dr NGANGA SINGATADY** est intervenu sur le thème portant sur l'analyse des déclarations des accidents du travail et maladies professionnelles du secteur du pétrole, du gaz et des activités connexes, au sein de la CNSS du Gabon, durant la période de 2022-2024.
- **Dr AYEDZE Antoine (Gabon)** a partagé son expérience sur la gestion d'une exposition accidentelle à la boue de forage, à propos d'un cas qui a suscité des interrogations et des recommandations.
- **Enfin, Dr KAPTUE Joseph, Président de la Société Camerounaise de SST (SCSST)** a présenté les Directives techniques de la SCSST sur le diagnostic et la déclaration des maladies liées au travail, un outil permettant de diagnostiquer et de déclarer les maladies liées au travail.

**La dernière communication portant sur les mécanismes de collecte et de traitement des données a été modéré par le Docteur KAPTUE Joseph (Cameroun)**

À travers cette communication, **M. BONI Ettien, Point focal de l'Observatoire Sous-Régional des AT/MP**, nous a, en substance, informés qu'un observatoire régional robuste et des outils standardisés sont essentiels pour transformer les données AT/MP en actions préventives concrètes.

### **3.2- ACTIVITES DE LA QUATRIEME JOURNEE**

Le programme de la quatrième journée s'est articulée comme suit :

#### **Panel des entreprises du secteur pétrolier et activités connexes**

Le Sous-thème 5 a porté sur **La pratique de la sécurité et santé au travail dans l'industrie du pétrole et activités connexes : obstacles, défis, opportunités et perspectives (partie1).**

La première partie de ce sous-thème a eu pour modératrice **Dr LABO Rokhaya FAYE (Niger).**

Ce sous-thème a permis à 4 intervenants d'apporter leurs contributions :

- **M.AKAKPOVI Léopold** sur l'expérience de la **Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) de la Côte d'Ivoire** ;
- **Dr FALL Babacar Ndaw** sur l'expérience de la **Société de Raffinage du Sénégal** ;
- **Mme PAMELA BEKOUNG** sur l'expérience de la **Société Gabonaise d'Entreposage des Produits Pétroliers (SGEPP)** ;
- **Dr SECK Oumou Kalsoum (Sénégal)** sur le rôle du Médecin sur les plateformes pétrolières Offshore : Retour d'expérience.

Le modérateur de la deuxième partie de ce sous-thème a été **Dr AMI-TOURE Raïssatou (Bénin).**

Ce sous-thème a vu la participation de trois (3) intervenants, qui se sont succédé pour apporter leurs contributions :

- **Mme OYENI-AMONI Léonie (Gabon)** sur la Conformité des entreprises du secteur pétrole, gaz et activités connexes ayant fait l'objet d'un contrôle et d'une enquête dans le secteur du pétrole, du gaz et activités connexes, de 2022 à 2024 ;
- **M. LEBIBI Driss (Gabon)** sur La Prévention des risques professionnels dans le secteur pétrolier, gazier et activités connexes : les défis du contrôleur en prévention de la CNSS ;
- **Mme OGOULA NWPANGA Ida Sabine Charlène née MOUANGA MOUANGA (Gabon)** sur la pratique de la sécurité et de la santé au travail dans l'industrie du pétrole, du gaz et activités connexes : Cas d'ASSALA Gabon.

Le Sous-thème 6 portant sur **La gestion de la RSE dans l'industrie du pétrole, du Gaz et activités connexes** a eu pour modérateur **M. COULIBALY ZIE ABEL (Côte d'Ivoire)**.

Les intervenants, au nombre de six (6), se sont succédé et ont partagé l'expérience de leurs structures respectives :

- **M.BOSSE SALOMON (Côte d'Ivoire)** sur l'expérience de **PETROCI CI 11** ;
- **M.OSSIE JOVIN Maly** sur le cas de **VAALCO GABON** ;
- **Dr GOULWATA Rakfi (Niger)** sur les Risques pétroliers et impacts environnementaux dans les pays sahéliens ;
- **Mme OUEDRAOGO Françoise (Burkina Faso)** sur La gestion de la RSE dans les activités connexes du pétrole et du gaz au Burkina Faso ;
- **M. MENGUE BIBANG Mathurin (Gabon)** sur la Vigilance et exigences à observer pour la protection des hommes, des installations et de l'environnement dans le secteur pétrolier ;
- **M. MOULOMBI Nicaise (Gabon)** sur la Présentation des résultats de Pesise : Impact de l'activité individuelle sur les écosystèmes.

Le Sous-thème 8 a porté sur les **Communications libres des Associations, ONG et Réseaux d'appui**. Le modérateur a été **M. Ahmed Saloum Badji (Sénégal)**.

Les six (6) intervenants de cette partie ont apporté à tour de rôle, des contributions relatives à leur domaine de compétence :

- **Dr SECK Oumou Kalsoum du Cabinet IOSHO** sur la législation et les normes réglementaires du travail dans l'Offshore au Brésil ;
- **Mme OGOULA Nwapanga Ida Sabine Charlene née Mouanga Mouanga (Gabon)** sur la Prévention et prise en charge des intoxications alimentaires en milieu pétrolier ;
- **M. BOUEDJE N'GBOCHO Boitier (Côte d'Ivoire)** sur les Mesures mises en œuvre pour une distribution sécurisée du gaz butane ;
- **M. M'BASSIDJE Richard (Côte d'Ivoire)** sur un modèle de collaboration pour la sécurité et la protection sociale des personnels en station-service ;
- **Pr BONNY Jean Sylvain**, sur l'expérience de Société Panafricaine de Santé au Travail (SOPAST) ;
- **Guy-Landry OVONO**, Chef de service Méthode HSE à Total Gabon, sur les résultats HSE 2024, les outils mis en place pour les atteindre, et les objectifs 2025.

Les travaux de la deuxième édition des RALI-PRP 2025 se sont ainsi achevés.

**Fait à Libreville le 28 mai 2025**

**Les rapporteurs généraux**